



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements : Essonne

Question écrite n° 332

Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le ministre de la recherche et de la technologie sur le fait que le plateau de Saclay (Essonne) regroupe 40 p 100 de la recherche scientifique française. Il accueille les plus grands établissements de recherche et d'enseignement (CNRS de Saclay, Thomson CSF d'Orsay, centre d'études nucléaires, centre de recherche fondamentale en physique nucléaire de Saint-Aubin, le CNAM de Saclay, l'école supérieure d'électricité de Gif, la faculté des sciences d'Orsay). Ces établissements liés à la présence des plus grandes entreprises de pointe font de ce plateau la « Silicone Valley » du bassin parisien. Cet exceptionnel gisement de matière grise mérite d'être valorisé par une politique nationale, régionale, départementale, volontariste, active et audacieuse. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer de la politique nationale qu'il compte mettre en place pour valoriser ce site.

Texte de la réponse

Reponse. - Paris et l'Ile-de-France constituent une zone à très haute densité scientifique dans laquelle est regroupé près de 50 p 100 du potentiel scientifique national, aussi bien en matière de recherche publique qu'en matière de recherche industrielle. Au sein de cette région, le plateau de Saclay rassemble à lui seul un pourcentage important de la recherche scientifique française, et plus particulièrement des grands organismes : près de 10 000 personnes dépendant du Centre national de la recherche scientifique et du Commissariat à l'énergie atomique travaillent quotidiennement sur ce site. Il n'est donc pas étonnant que le pôle d'excellence constitué par le plateau de Saclay couvre de très nombreux secteurs qui sont quasiment tous de premier ordre de par la qualité des recherches que l'on y mène. Les points forts que l'on y trouve concernent des domaines aussi divers que la physique nucléaire et la physique des particules, les matériaux, la biologie végétale et animale, les mathématiques, l'informatique et l'électronique, la mécanique. Depuis l'implantation déjà ancienne de l'Ecole polytechnique à Palaiseau, de nombreux laboratoires de recherche se sont implantés, tel le laboratoire d'utilisation du rayonnement électromagnétique à l'université Paris-XI (Orsay). D'autres grands projets continuent à voir le jour : ainsi en est-il avec l'institut d'astrophysique spatiale du CNRS, à Gif-sur-Yvette, en cours de réalisation. L'Etat veille à la structuration de ces ensembles scientifiques et techniques et accompagne le développement du formidable potentiel de recherche existant sur le site et le ministère de l'éducation nationale a entrepris une action pour favoriser les collaborations entre les différents établissements d'enseignement supérieur. Cependant, l'Etat n'est plus seul à intervenir et est attentif aux initiatives des différentes collectivités locales et des entreprises : il convient de citer le projet de parc scientifique de Saint-Aubin et celui d'Orsay. Dans le cadre de cette politique, les pouvoirs publics mettent tout particulièrement l'accent sur la mise en place rapide de comités d'agrément destinés à faire respecter le label « high tech » dans ces zones.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 332

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche et technologie

Ministère attributaire : recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2135